

Si nous parlions de vie affective et sexuelle avec les personnes présentant un trouble psychique?

Magali MAROT
Conférence P.R.I.S.M.E.
Toulouse - 27/06/2024



Repères juridiques et éthiques

Recommandations du Haut Comité pour la Santé Publique 2016:

L'information et l'éducation à la sexualité comme vecteur de conditions favorables à la santé sexuelle:

- développement des connaissances et compétences
- environnement favorable apportant des ressources
- partage de valeurs communes de respect et de tolérance

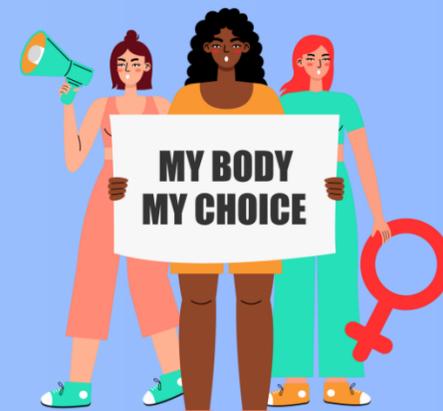


Stratégie Nationale de Santé sexuelle

Principes fondamentaux : la sexualité doit être fondée sur l'**autonomie**, la **satisfaction**, la **sécurité**



Elle **s'adresse à l'ensemble de la population**, articulant les interventions des professionnels, services et établissements d'un territoire autour de **parcours** dans lesquels **la personne est un acteur** de sa santé.



Repères juridiques et éthiques



Le Comité des droits des personnes handicapées ONU:

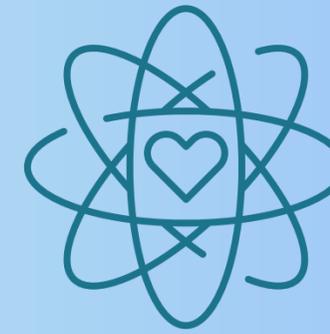
Les droits sexuels sont pluriels et leur application aux personnes handicapées doit être garantie ainsi qu'adaptée à la situation de handicap.

Ces droits visent à

- **protéger la sexualité de chacun**, telle que définie par l'OMS, incluant ainsi le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'intimité et la procréation.
- **éliminer la discrimination** à l'égard des personnes handicapées dans tout ce qui a trait au mariage, à la famille, à la fonction parentale et aux relations personnelles
- **assurer** aux personnes handicapées **l'accès à des services de santé** qui prennent en compte les sexo-spécificités.



Repères juridiques et éthiques



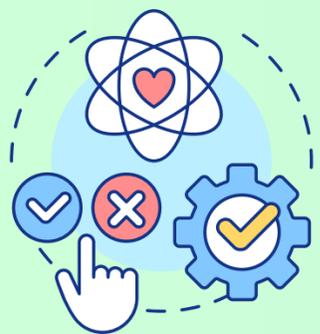
Toutefois:

Avoir des droits sexuels ce n'est pas avoir droit à la sexualité.

Ces droits garantissent aux personnes, quel que soit leur handicap, **une liberté** de choisir d'accéder ou non à une vie sexuelle autrement dit de **s'autodéterminer** et de **choisir la nature de la sexualité à laquelle ils consentent**, du moment que celle-ci **ne porte pas atteinte à autrui**.



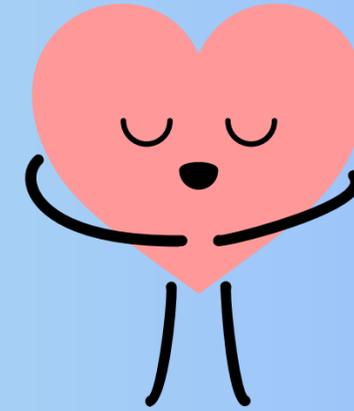
Le handicap psychique n'altère pas les facultés intellectuelles ni la capacité à consentir. Le critère du **consentement est un élément déterminant de la liberté sexuelle** pour le droit français contemporain.



Concrètement les droits sexuels:

Droit

- au respect de son corps ;
- de choisir d'avoir une vie sexuelle active ou non ;
- de choisir ses partenaires (dans les limites de la loi) ;
- de choisir ses rapports sexuels ;
- d'avoir accès aux professionnels de santé ;
- d'avoir accès à la contraception et aux soins ;
- d'avoir accès à l'information sur la sexualité et la vie affective ;
- de choisir de se marier ou non ;
- de choisir d'avoir des enfants ou non ;
- d'avoir accès à des soins de qualité pour la grossesse et l'accouchement ;
- de rechercher une vie sexuelle satisfaisante, sûre et agréable.



Repères juridiques et éthiques

CIRCULAIRE du 5 juillet 2021 relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les établissements et services médico sociaux relevant du champ du handicap et de la lutte contre les violences.



- Adressée aux professionnels et aux directions des ESMS, elle rappelle le **droit pour les personnes en situation de handicap d'avoir une vie affective, relationnelle, intime et sexuelle.**
- L'instruction promeut et encourage le développement de **pratiques professionnelles respectueuses de cette vie privée.**
- Elle décline **des pratiques et des outils à développer** pour la mise en œuvre effective de ce droit, et identifie ce qui peut être une entrave.



Les limites aujourd'hui :

**Vie privée et
espace de vie
collectif**



**Orientation
institutionnelle
non clarifiée**



**Points de vue
personnel/posture
professionnelle**



**Manque/
absence de
formation**



**Sujet tabou avec
les familles ou
source de
désaccord**



**Consentement
et difficulté de
communication**



A qui et avec qui en parler?

➤➤➤ VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

PARENTALITÉ

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES <<<

POURQUOI ?

- Promouvoir de façon positive l'intimité, l'autonomie affective, sexuelle, relationnelle et la parentalité des personnes vivant avec un handicap
- Soutenir l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes
- Favoriser la pair-expertise

POUR QUI ?

- Personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap
- Proches aidant.es des personnes (entourage, famille, conjoint, ...)
- Professionnel.les des établissements médico-sociaux, de la santé, de l'éducation nationale, des collectivités territoriales...

ACCUEILLIR

ECOUTER

INFORMER

ORIENTER

Permanences téléphoniques : 06 52 66 10 74
les lundis de 14h à 17h et mercredis de 10h à 18h

Espaces Ressources :

- Centre de documentation CREA-ORS Montpellier
- Centre de documentation Promotion Santé Toulouse et Carcassonne
- Numériques : www.intimagir-occitanie.org



Groupes de Parole :

- INTIM'ENSEMBLE à destination des personnes concernées
- INTIM'AIDANTS à destinations des proches-aidants

➡ Toutes les infos sur nos réseaux !  



Webinaires trimestriels

Missions

- Cartographie
- Accueil du public
- Mise en réseau des acteur.rices
- Documentation / Outils



Vous rencontrer :

- Comité des personnes concernées
- Journées d'animation
- Comités territoriaux
- Evènements à l'échelle de la région et dans chaque département



Et demain ?

L'habitat
représenté:
l'institution
n'est plus un
frein à la vie
privée



Inscription dans les
projet d'établissement
et dans les projets
d'accompagnement &
de soin



Une réflexion
éthique et une
posture commune



Formations de
tous les
professionnel.les
et mise en place
de personnes
ressources



Dialogue avec
les familles



Auto-
détermination
sexuelle



MERCI

pour votre écoute



Contact: 06.52.66.10.74

intimagir@intimagir-occitanie.org

www.intimagir-occitanie.org